

Accéder, participer et contribuer à la vie culturelle

Nouveau paradigme de la Politique culturelle du Québec

Par André Thibaultⁱ

« L'ensemble de la population doit pouvoir accéder, participer et contribuer à la vie culturelle. Il faut donc viser l'équité, sur tout le territoire, entre les générations ainsi qu'entre les femmes et les hommes de toute origine et de toute condition physique, psychologique ou socioéconomique. » (*Partout, la culture — Politique culturelle du Québec*, Énoncé de principe, p. 9)

Au cœur de cet énoncé, les trois verbes – *accéder, participer, contribuer* – illustrent l'orientation et l'apport distinctifs de la nouvelle politique culturelle du Québec. Bien qu'adoptée sous le régime libéral, cette politique a fait l'objet d'un large consensus et devrait, selon toute vraisemblance, se déployer sous le gouvernement caquiste qui devrait y ajouter quelques couleurs propres.

En quoi ces orientations politiques et les mesures annoncées dans le plan d'action interpellent-elles les municipalités de toutes tailles et stimulent-elles la synergie entre loisir et culture? C'est précisément à ces questions que ce bulletin se propose de répondre tiré d'un article parue dans *Agora-Forum*, vol.42, #1, printemps 2019.

Une politique citoyenne

Le principe qu'évoque l'énoncé ci-dessus va au-delà de l'accessibilité aux produits culturels, ce qui est néanmoins important. Il rappelle que tous les citoyens peuvent prendre une part active et jouer un rôle significatif dans la vie et

l'expression culturelles du Québec et des milieux de vie de chacun. Pourquoi? Parce que, selon le Gouvernement, « essentielle au bien-être et à l'affirmation de la société québécoise, la culture est porteuse de sens et d'identité. Elle est un vecteur de démocratie, de cohésion

sociale, d'enracinement et de dialogue interculturel. Puisqu'elle stimule la créativité et l'innovation, la culture participe positivement au développement durable du Québec et à son rayonnement au Canada et sur la scène internationale » (P. 9).

En d'autres termes, la culture d'une personne et d'une collectivité, c'est sa façon d'être, ce par quoi elle se définit et se reconnaît. Le cumul et l'histoire des façons de vivre constituent le bagage culturel d'une communauté². La prise de conscience, la représentation et la stimulation de cette façon d'être par l'art dans toutes ses disciplines, l'histoire et son patrimoine et la vulgarisation scientifique constituent les bases de l'action culturelle des citoyens et des institutions. Dès lors, la vie culturelle d'une nation comme d'une communauté ne peut être déléguée et ne peut confiner les citoyens au rang de consommateurs. La vie culturelle est l'affaire de tous. Aussi, la Politique culturelle n'hésite pas à affirmer :

« Une vie culturelle active s'incarne aussi dans l'engagement bénévole, le mécénat, le loisir et la pratique en amateur. Ces formes de participation occupent une place importante dans de nombreux secteurs culturels; elles permettent la mise en commun non seulement de savoirs, mais aussi de leviers financiers, humains et techniques. Des bénéfices considérables en résultent pour les personnes elles-mêmes : plaisir, sentiment de reconnaissance et d'accomplissement, occasions d'autoformation, élargissement des réseaux, acquisition de nouvelles expériences, etc. Dans

ce contexte, faire plus de place à la culture dans le quotidien des personnes et des communautés contribue à l'amélioration de leur qualité de vie en plus de décupler les forces nécessaires pour que la société québécoise relève les défis de demain. » (P. 17)

En quoi ces orientations politiques et les mesures annoncées dans le plan d'action interpellent-elles les municipalités de toutes tailles et stimulent-elles la synergie entre loisir et culture? C'est précisément à ces questions que cet article se propose de répondre.

Loisir et culture, un nouveau partenariat

Quand la Politique culturelle affirme qu'une vie culturelle active s'incarne aussi dans *l'engagement bénévole, le mécénat, le loisir et la pratique en amateur*, elle rompt en quelque sorte avec une vision du loisir confinée à la pratique des arts en amateur. La Politique reconnaît plutôt que le loisir dans toutes ses dimensions est lieu d'expression et de mise en œuvre de la vie culturelle. Elle reconnaît que les gens vont au spectacle, au musée, au concert, à la bibliothèque ou s'impliquent dans les initiatives culturelles de leur milieu généralement durant leurs temps de loisir. Se développent ainsi une synergie et une interdépendance

mutuellement bénéfiques entre loisir et culture.

La référence à l'engagement bénévole constitue par ailleurs une reconnaissance que, sous plusieurs aspects, la vie culturelle est redevable aux citoyens qui l'animent, la rendent possible et composent, en quelque sorte, l'avant-garde de l'appropriation de la culture par les communautés. Ainsi écrit-on dans la Politique « que des bénéfices considérables en résultent pour les personnes elles-mêmes : plaisir, sentiment de reconnaissance et d'accomplissement, occasions d'autoformation, élargissement des réseaux, acquisition de nouvelles expériences, etc. » (P. 18)

Sur le terrain, de nouveaux partenariats s'instaurent entre les directions de la culture et celles du loisir et de la vie communautaire quand il s'agit de vitalité culturelle des communautés et des personnes.

Prendre part à la vie culturelle dans les camps de jour, dans les fêtes de quartier ou dans les parcs et les arénas, ce n'est pas seulement recevoir des concerts ou d'autres produits culturels, c'est les choisir, les organiser, les discuter, se les approprier et parfois les créer. Dans les

musées, les lieux patrimoniaux et les salles de concert, c'est aussi reconnaître que les gens y vivent une expérience de loisir faite de divertissement, de développement et de socialisation.

Les pratiques de médiation culturelle, la création de troisièmes lieux (lieux de flânerie et de socialisation) dans les bibliothèques, la mise sous les projecteurs et la reconnaissance des bénévoles sont autant de ponts jetés entre les unités administratives culture et loisir. Plusieurs lieux dits culturels reconnaissent que les usagers recherchent une expérience culturelle dans un contexte de loisir. Combien de maisons patrimoniales et de musées s'appuient sur les sens et le jeu pour faciliter l'appropriation du patrimoine ou de l'art par leurs visiteurs?

Les défis pour le loisir

Intégrer la culture partout

Le premier défi posé au « monde du loisir » consiste à intégrer la culture partout. Le plan d'action gouvernemental³ découlant de la Politique entend notamment « encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outil d'intervention sociale ». Le ministère de la Culture et des Communications compte attribuer 10 millions de

dollars dans plusieurs champs d'action (p. 4) :

- Promotion du loisir culturel comme composante majeure de la culture québécoise
- Soutien financier d'activités de loisir culturel, notamment dans des réseaux s'adressant à des populations ayant moins accès à la culture : jeunes dans les camps de jour, aînés, résidents de CHSLD, personnes handicapées, personnes issues de l'immigration, etc., et ce, en dehors des écoles et des lieux culturels traditionnels
- Offre de programmes de formation et d'accompagnement pour l'intégration de volets culturels à l'offre de services en loisir public : arts visuels et multimédias, danse, généalogie, improvisation théâtrale, slam, etc.
- Création de mécanismes de reconnaissance de l'engagement citoyen bénévole en culture
- Soutien financier de projets visant la santé mentale, l'inclusion sociale et économique, l'éducation populaire et collective, etc.

- Évaluation des effets des activités culturelles dans une optique d'intervention sociale

Le second volet mentionne explicitement les camps de jour, les aînés, les personnes handicapées et celles issues de l'immigration, le troisième fait référence à l'offre de services en loisir public et le quatrième évoque la reconnaissance du bénévolat.

Pour répondre à ces invitations, les services de loisir devront assurer la présence de la culture sur les plateaux sportifs, dans les camps de jour, ainsi que dans les politiques de la famille, des aînés et même des saines habitudes de vie.

Les municipalités devront mettre à jour leurs politiques culturelles pour inclure ces nouvelles stratégies de développement culturel (voir la mesure 28 du Plan d'action qui prévoit la publication d'un nouveau cadre de référence et d'un nouveau guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale).

Prenons l'exemple de l'aréna et des activités de glace qui, a priori, ne semblent pas avoir de caractère culturel, sauf le

patinage artistique. Pourtant, l'aréna est souvent un lieu mythique de rassemblement qui appartient à la communauté et auquel la communauté s'identifie. L'aréna n'est pas seulement un plateau sportif. Parents et amis des athlètes y vivent des expériences de loisir et de bénévolat. Le lieu porte la mémoire des exploits, des fêtes et des rassemblements de la collectivité. On dira qu'il révèle une partie du patrimoine et de l'histoire de la communauté. Il abrite un pan de la vie et de la culture de la communauté : oriflammes célébrant les victoires passées, photos des équipes locales, panthéon rappelant le brio des vedettes locales expriment déjà ce patrimoine. Dans plusieurs de ces « temples du sport », des groupes musicaux locaux ou d'ailleurs, des « cheerleaders » animent les matchs ou les tournois, les salles de pas perdus ou « bistros » deviennent des lieux d'exposition, l'architecture s'intègre au milieu et devient une expression culturelle. Bref, la culture entre à l'aréna.

En camp de jour, au-delà du bricolage, de la visite de musées ou de l'assistance à des pièces de théâtre pour enfants, le jeu des enfants peut les amener à la création d'œuvres dans plusieurs disciplines, à la rencontre d'artistes, à des expériences d'organisations d'événements culturels, à la

rencontre de l'histoire de leur communauté.

Le camp de jour peut devenir un lieu d'apprentissage de la citoyenneté culturelle. Les thèmes annuels qui animent les camps de jour peuvent porter la culture.

Faciliter la contribution citoyenne à la vie culturelle

Sous l'angle de la reconnaissance du bénévolat comme ingrédient actif de la vie culturelle, la Politique culturelle et son plan d'action affirment la contribution citoyenne à la vie culturelle, et cela, d'un double point de vue : celui de la mise en œuvre d'institutions, de lieux, de programmes et d'événements culturels, mais aussi celui de vecteur de l'appropriation, de la médiation et de l'orientation culturelle.

Le milieu devient sujet d'inspiration des artistes dont l'œuvre donne du sens au réel, les gens ne sont plus considérés uniquement comme des consommateurs de biens et de services culturels qu'il faut convaincre et éduquer.

Concrètement et en s'appuyant sur les dernières avancées de la recherche, les services de loisir et de culture doivent reconnaître le statut de bénévole en culture,

rendre visible et désirable ce bénévolat, recruter et instrumenter les bénévoles, et, enfin, reconnaître la spécificité de leur contribution dans l'univers des professionnels de la culture. Ces services devront probablement se doter d'un personnel affecté au bénévolat.

Changer des perceptions et vaincre des préjugés

Les orientations et les objectifs de la Politique culturelle sont stimulants et paraissent en accord avec l'évolution de la société et de la vie culturelle, mais il n'en demeure pas moins qu'ils nécessitent certains changements dans les façons de faire. Il faudra sans doute surmonter quelques préjugés dans les perceptions réciproques des acteurs du loisir et de la culture.

Il est clair que certains acteurs de la culture considèrent la culture communautaire comme une culture de second ordre ou moindre qualité, tout comme les athlètes de haut niveau peuvent percevoir l'activité physique au quotidien comme moins sérieuse. Il est clair aussi que les uns et les autres peuvent se sentir en compétition quand vient le temps d'affecter des fonds publics.

Pourtant, tous ces acteurs et tous les niveaux de pratique sont interdépendants. Il y a un défi de mobilisation, de

coopération et de connaissances pour les uns et les autres.

Dans ce contexte, la coopération des directions de la culture et du loisir devient nécessaire. Certaines municipalités ont même déjà regroupé ces directions de quelque façon.

Assurer l'accessibilité

La culture partout signifie que la vie culturelle et ses manifestations de toutes sortes sont accessibles à plusieurs égards. Faut-il rappeler que l'accessibilité se déploie en brisant les barrières physiques et financières, mais aussi, et de plus en plus, en s'attaquant aux contraintes psychologiques et sociales?

On sait à quel point la culture a longtemps été perçue comme élitiste. Ainsi, on a souvent défini l'accessibilité en matière culturelle par l'accès à la « grande culture ». Que l'Orchestre symphonique de Montréal se produise dans un parc de Granby, c'est excellent. Qu'une exposition d'Alfred Pellan soit présentée à Saint-Robert-Bellarmin, c'est une façon de démystifier la peinture québécoise et d'en faciliter l'appropriation. Toutefois, ces initiatives exceptionnelles ne sauraient remplacer les manifestations culturelles régulières et quotidiennes que les citoyens prennent en charge, comme la valorisation du

patrimoine et de l'histoire locale, l'expression et la diffusion des talents locaux amateurs et semi-professionnels, ou l'organisation d'activités de médiation culturelle qui mette en relation des artistes professionnels avec des enfants dans les camps de jour ou des personnes âgées dans les résidences d'aînés.

La préoccupation d'une architecture « culturelle », la présence d'œuvres sur la place publique, les troisièmes lieux dans les bibliothèques et la valorisation des arts populaires doivent teinter l'activité culturelle des municipalités.

Un défi important énoncé dans la Politique culturelle est l'accès à la culture partout sur le territoire du Québec. La connexion internet rapide est encore déficiente dans plusieurs villages, des écoles et des bâtiments de diffusion et de création culturelles ferment leurs portes, l'accès au cinéma québécois est souvent limité aux grandes villes. On comprend alors tout le chemin qu'il reste à parcourir.

Pour relever ces défis, il faudra faire preuve d'imagination et d'entrepreneuriat, démontrer une capacité de coopération au-delà des rivalités de clocher et décroïsonner loisir, culture et

même sport. Les exemples de réussite sont nombreux et inspirants.

Maîtriser la culture numérique

Depuis quelque temps, la création et le loisir numérique ou électronique, ce qu'on a nommé le e-loisir, sont devenus le lot quotidien des nouvelles générations, qui dès leur jeune âge produisent montages vidéo, interventions sur photo, partitions musicales, dessins et récits. L'accès aux arts de la scène, aux arts plastiques et au cinéma est grandement facilité par les nouveaux médias. L'accès à ces outils de développement culturel, leur maîtrise et une certaine valorisation contribueront à coup sûr à assurer la présence de la culture « partout ».

On constate cependant que les municipalités petites et grandes sont souvent en retard à ce chapitre, qu'il s'agisse de simple reconnaissance de ces outils, de leur intégration dans les programmes publics ou de l'acquisition des instruments qui en permettent l'usage dans la sphère publique.

Mettre à jour les politiques culturelles locales

Relever les défis et insérer les nouveaux paramètres de la « culture partout » passe notamment par la mise à jour des politiques culturelles et

l'élaboration de plans d'action afférents, précédées par une analyse rigoureuse de l'état des lieux dans chacune des communautés.

À cet égard, la Politique culturelle rappelle que « Des communautés dynamiques peuvent compter sur une variété d'établissements, d'entreprises et d'organismes culturels : bibliothèques, librairies, salles de cinéma ou de spectacles, institutions muséales, festivals, sociétés historiques et associations de loisir culturel. Leur rôle est essentiel en matière de création, de production, d'éducation et de diffusion en culture, de cohésion sociale et d'ouverture à la diversité » (p. 35).

Ce défi est d'autant plus stimulant que le Gouvernement reconnaît et affirme que les municipalités locales, les municipalités régionales de comté (MRC) sont des partenaires de premier plan dans l'action gouvernementale en matière de culture.

Dynamiser la relation entre la culture et le territoire et affirmer la diversité des régions

La Politique culturelle reconnaît la diversité des communautés locales et des régions et affirme que « chaque région présente des traits distinctifs influencés par l'environnement naturel et les paysages, par les activités économiques ainsi que par l'origine et la langue des citoyens qui l'habitent : ces traits caractérisent les façons d'y vivre ensemble. (...) Le gouvernement s'engage donc à revoir son offre de services de proximité et à faire preuve de souplesse et d'équité dans la planification de ses interventions afin de mieux répondre aux aspirations et aux besoins de chaque région ». (P. 39)

Dans ce sens, il est heureux de constater l'implication des URLS dans l'affirmation des dynamiques et des spécificités régionales.

Assurer vision et mobilisation, et vaincre les silos

En affirmant le rôle du loisir et des communautés locales, via l'action des municipalités, dans la vitalité culturelle du Québec, la Politique culturelle oblige les professionnels du loisir et les municipalités à renouveler leur vision du rapport entre loisir, culture et vie communautaire, et à vaincre les silos.

Elle oblige aussi à faire des gestes en conséquence. Bien que le plan d'action de la politique, les sommes qui y sont affectées et les budgets gouvernementaux à venir laissent entrevoir un soutien significatif du Gouvernement du Québec, il est évident qu'il faut se mettre en mode actif et prendre l'initiative de l'action. L'épanouissement de la culture vient de la vitalité des communautés et des créateurs, non de l'action d'en haut de l'État. La Politique de la culture 2018 affirme ce principe haut et fort.

Dès lors, l'initiative et l'entrepreneuriat culturels des municipalités et de leurs partenaires citoyens deviennent une condition significative de la réussite de cette politique. Tout un chantier à mettre en œuvre!

¹ André Thibault, professeur émérite

² D'où, notamment, l'intérêt pour le patrimoine comme vecteur de la culture.

³ Partout, la culture — Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023, Gouvernement du Québec, 2018, <https://partoutlaculture.gouv.qc.ca/plan-daction/>